

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE POUR PERSONNEL NON ELECTRICIEN

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*Recyclage à l'Habilitation Electrique Non Electricien symboles :
B0 / H0V / BS / BE manoeuvre.*

PUBLIC

Personnel non électricien chargé de travaux dans un environnement électrique et/ou d'intervention sur des installations ou équipements basse tension.

OBJECTIFS DU STAGE

A l'issue du stage, l'apprenant doit être capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors de l'exécution de travaux, ou lors d'interventions dans un environnement électrique.

PRE-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire, mais l'apprenant doit être capable de comprendre les instructions de sécurité. Le BS, connaît les règles et techniques de remplacement.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.

Power point, médias d'interprétation.

Notre tableau électrique pédagogique, maquette, BAES, et/ou votre poste de travail.

Recueil d'instruction UTE C 18-510. Support de cours.

INTERVENANT

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

DUREE

2 jours soit 14 heures.

LIEU

Sur votre site, ou dans nos locaux.

VALIDATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

INFORMATION PARTICIPANTS

Les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail et la norme NF C 18-510

Notre formation répond aux exigences du code du travail et à la réglementation en vigueur.

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*Préparation à l'Habilitation Electrique Non Electricien symboles :
B0 / HOV / BS / BE manoeuvre.*

CONTENU

Le programme de formation (incluant les savoirs et savoir-faire enseignés) et les conditions d'évaluation sont issus de l'Annexe D de la NF C 18-510. Conforme au référentiel de l'INRS ED 6127.

Mise à jour de l'amendement de la norme NFC 18-510 paru en février 2020.

CONNAISSANCES GENERALES (*RAPPELS*)

Grandeurs électriques ; tension, intensité, puissance ;	Domaines de tension ;
Les effets du courant ;	Electrisation, électrocution ;
Les zones d'environnement ;	Les symboles d'habilitation ;
L'utilisation des matériels ;	Les équipements de protection.

SENSIBILISATION AUX RISQUES ELECTRIQUES

Statistiques sur les accidents d'origine électrique ;
Différents risques présentés par l'électricité ; Effets du choc électrique sur le corps humain ;
Les partenaires de la prévention et leurs rôles.

ORIENTATION DE LA FORMATION

En fonction des retours attendus et du niveau de connaissances des apprenants, les rappels seront approfondis ou inversement, l'accent sera porté sur la partie pratique.

PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES

Moyens de protection contre les contacts directs ;
Matériels, appareillages, indices de protection, classes d'appareils ;
Moyens de protection contre les contacts indirects ; appareillages.

OBLIGATIONS LEGALES

Code pénal ;	Responsabilité du chef d'établissement ;
Principaux textes réglementaires ;	Responsabilité des intervenants.

PUBLICATION UTE C 18-510

Généralités sur l'habilitation électrique ;

MANOEUVRE

Manœuvre de mise sous/hors tension, réarmement.

APPAREILLAGE ELECTRIQUE

Sectionneur, interrupteur, contacteur, différentiel,
Fonction, domaines d'utilisation.

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*Préparation à l'Habilitation Electrique Non Electricien symboles :
B0 / H0V / BS / BE manoeuvre.*

MATERIEL DE PROTECTION INDIVIDUEL - OUTILLAGE

Présentation des équipements de protection individuels / Outillage normalisé / Précautions d'emploi.

DANGERS SPECIFIQUES

Distance minimale d'approche.

DISPOSITIONS A PRENDRE EN CAS D'INCIDENT ET D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE

Secours aux victimes ; Incendie.

APPLICATION PRATIQUE (SAVOIR-FAIRE)

Présentation du matériel.

Mise en œuvre pratique sur platine et/ou matériels de l'entreprise.

Exercices de repérage des environnements ou locaux à risques / analyse préalable à l'intervention / mise en œuvre des EPI / balisage de la zone de travaux et sa surveillance / rédaction des documents et le compte rendu de l'activité.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

EVALUATION

EPREUVE THEORIQUE (SAVOIR) ET EPREUVE PRATIQUE (SAVOIR FAIRE) :

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

Test de contrôle des connaissances /Théorique / Pratique / Corrigé.

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

Attestation individuelle de fin de formation.

COVID-19

MODIFICATIONS COVID 19, SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET PROTOCOLES DE SEPTEMBRE 2020

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19.

Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

**Formation de préparation à l'Habilitation Electrique
Conforme aux directives de l'INRS ED 6127, à l'Annexe D de la NF C 18-510,
Mise à jour de l'amendement de la norme NFC 18-510 paru en février 2020**